



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Herault

Question écrite n° 16397

## Texte de la question

M Gilbert Millet appelle l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur la situation de l'unité Rhone-Poulenc Agrochimie d'Agde (Herault). Cette usine fonctionne en atelier détaché de l'unité mère située à Beziers, qui appartenait à Union Carbide, rachetée par Rhone-Poulenc en 1987. Elle fabrique et conditionne des produits phyto-sanitaires et antilimaces pour les marques KB et Umupro appartenant à Rhone-Poulenc Agrochimie. Nul ne conteste la viabilité économique de l'usine, moyennant quelques aménagements de mise en norme au demeurant habituels au regard de l'évolution des textes officiels. Or, la direction de RPA veut casser le site, en rapatriant la fabrication du produit antilimaces sur Beziers et le conditionnement des phyto-sanitaires sur Villefranche-sur-Saone ; quant à l'usine, elle serait vendue, comme à l'habitude, au plus offrant, sous le couvert du maintien d'une activité industrielle sur la ville. Force est de constater qu'une fois de plus la direction d'une grande entreprise nationalisée joue sans vergogne avec la vie de dizaines de familles ; qu'une fois de plus, c'est la carte de la liquidation du potentiel industriel et des hommes qui est mise sur la table. Il lui demande quelles mesures il compte prendre : 1o pour maintenir l'unité RPA d'Agde sur le site actuel ; 2o pour garantir aux employés son maintien au sein de Rhone-Poulenc Agrochimie, pour l'ensemble des activités existantes à ce jour ; 3o pour garantir aux employés la conservation de leur statut.

## Texte de la réponse

Reponse. - L'unité de Rhone-Poulenc Agrochimie d'Agde est employée à la fabrication et, principalement, au conditionnement de produits phytosanitaires et d'engrais à destination du grand public. Le groupe Rhone-Poulenc a décidé de céder à un groupe de quatre industriels l'usine d'Agde. Les repreneurs, associés dans une nouvelle entité, le groupement Euro-Conditionnement, sont les sociétés Neurocom (communication), Solignac Industrie (emballage), Letellier (engrais) et Manupak (emballage). Consciente des problèmes humains impliqués par cette restructuration, la direction de Rhone-Poulenc avait défini les conditions d'une reprise susceptible de garantir la pérennité de l'entreprise. Ainsi, les acquéreurs se sont engagés à reprendre 30 des 35 salariés actuellement employés sur le site. De son côté, Rhone-Poulenc donnera pendant trois ans suffisamment de travail en sous-traitance au groupement pour permettre à l'usine de fonctionner en régime de croisière. Quant à la production de produits phytosanitaires (produits antilimaces), il est prévu qu'elle soit transférée sur une autre unité de groupe Rhone-Poulenc, à Villefranche-sur-Saone.

## Données clés

**Auteur :** [M. Millet Gilbert](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16397

**Rubrique :** Chimie

**Ministère interrogé :** industrie et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 31 juillet 1989, page 3355